



**COMMUNIQUÉ**  
**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**MICHELINE GROLEAU REÇOIT LA MÉDAILLE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE**

Saint-Eustache, le 29 mars 2011 – Le député de Deux-Montagnes et porte-parole de l'opposition officielle en matière d'immigration, M. Benoit Charette, a souligné aujourd'hui la grande contribution de Mme Micheline Groleau, bénévole depuis plus de 27 ans au Centre d'action bénévole Les Artisans de l'aide, à Saint-Eustache.

Récipiendaire du titre de bénévole de l'année dans les Laurentides lors de la Journée internationale des personnes âgées 2010, Mme Groleau se distingue au quotidien comme réceptionniste et accompagnatrice pour les rendez-vous médicaux au Centre d'action bénévole Les Artisans de l'aide. Aussi, elle s'implique pour le projet du transport adapté à Saint-Eustache, en plus d'être bénévole au sein de la communauté Christ-Roi de la paroisse Saint-Eustache.

« Mme Micheline Groleau représente une inspiration motivante pour tous ceux et celles qui veulent s'engager dans le bénévolat, comme elle s'avère une précieuse collaboratrice pour les handicapés et les gens dans le besoin. Elle incarne le dévouement et la générosité infinie. J'estimais qu'il était primordial de l'honorer de manière toute particulière, elle qui se montre toujours si humble et discrète », a déclaré M. Charette.

La Médaille de l'Assemblée nationale est à l'usage exclusif des parlementaires de l'Assemblée nationale. Elle est remise à des personnes de leur choix méritant une reconnaissance particulière. Elle est également offerte à des députés, autres élus ou personnalités comme cadeau officiel lors de missions de parlementaires de l'Assemblée nationale à l'extérieur du Québec ou à l'occasion d'accueils à l'Assemblée nationale. Elle est fabriquée en laiton, fini antique laqué. Elle est une reproduction de la médaille gravée par l'artiste Serge Santucci. L'avert représente une vue stylisée de l'Hôtel du Parlement. Le revers, qui illustre une effigie du premier orateur de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada, Jean-Antoine Panet, est une partie de la toile de Charles Huot Le Débat sur les langues qui ornent la salle de l'Assemblée nationale. L'inscription 1792 indique les débuts du parlementarisme québécois. Ses récipiendaires sont dûment enregistrés à l'Assemblée nationale, et ce, pour la postérité.

-30-

Renseignements : Benoit Charette  
450 623-4963